

Horaires de la station passeports

Lun : 09h00-11h30
 Mar, jeud, vend : 09h00-11h30/14h45-17h30
 Mer : 09h00-12h00

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc : 09h00-12h00
 Jeud, vend : 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98
 Lun : 16h30-18h00
 Mer : 10h00-12h00 / 14h00-17h00
 Sam : 10h00-12h00

La Poste

42 Grande Rue
 Tél. : 02.43.54.81.90
 Lun, jeu : 14h00-16h00
 Mar, mer, vend : 09h30-12h00 / 14h00-16h00
 Sam : 09h30-12h00

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole primaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Halte-garderie

Ouvert du lundi au vendredi selon les horaires suivants:
 Régulier : 07h30 - 18h30
 Occasionnel : 09h00 - 17h00

Médecin : appeler le 15

Infirmier(e) de garde : Mme Karine BLOT:
 Tél. : 07.88.23.84.27

Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

Une permanence est assurée 24h/24h, vous obtiendrez toujours une réponse en cas d'appel. Le numéro d'appel est le 17.

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél : 02.43.89.70.04

du lundi au samedi de 08h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00

les dimanches et jours fériés de 09h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

Gendarmerie de Connerré

20 rue de La Rochelle - 72160 Connerré

Tél : 02.43.89.00.01

du lundi de 14h00 à 18h00 les mercredi et samedi de

08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

les jours fériés de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Horaires **période scolaire** - Espace Aquatique :

Lun : 10h - 13h30 / 16h - 19h

Mar : 12h - 13h30 / 16h - 19h / 20h - 22h

Mer : 10h - 18h

Jeu : 12h - 13h30 / 16h - 19h

Ven : 12h - 13h30 / 16h - 19h

Sam : 09h30 - 11h / 14h30 - 17h30

Dim : 10h - 13h / 14h30 - 17h30

Consulter tous les horaires sur :

<http://sittellia.fr/project/horaires/>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41

Horaires d'hiver à compter du **lundi 03 octobre**

Lun, mer : 14h00-17h30

Mar : 09h00-12h00

Jeu : fermeture

Ven : 09h00-12h00/14h00-17h30

Sam : 09h00-12h00/14h00-17h30

Prochain ramassage : **17 mars 2017**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lun, sam : 09h00-12h00

Mar, Jeud, Ven : 09h00-12h00

14h45-17h45

Mer : 09h00-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : mairie@montfortlegesnois.fr



**BULLETIN
D'INFORMATION**

N°09 du 03 mars 2017

**Fermeture de la mairie
le samedi 04 mars 2017**

Fête des grands-mères :

Dimanche 5 mars 2017

Les grands-mères seront à l'honneur ce week-end.
 Nous souhaitons une bonne fête à toutes les grands-mères.



Carte nationale d'identité

A compter du **1er mars**, la procédure pour obtenir une nouvelle carte d'identité évolue. La demande sera désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports par une instruction sécurisée et dématérialisée. A partir de cette date, les usagers pourront effectuer leur demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'emprunts digitales et pas seulement dans la commune de résidence.

A cet effet, il est possible d'effectuer la carte d'identité dans l'une des 17 communes de la Sarthe équipées du dispositif à savoir : *Allonnes, Brûlon, Changé, Conlie, Coulaines, Ecommoy, Fresnay-sur-Sarthe, La Bazoge, La Ferté-Bernard, La Flèche, La Suze-sur-Sarthe, Le Mans, Mamers, Montfort-le-Gesnois, Montval-sur-Loir, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais.*

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne sera disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.



Carnaval : défilé

Arrêté de circulation

Le samedi 25 mars 2017 à partir de 09h30 et pendant toute la durée du défilé qui aura lieu sur l'itinéraire suivant :

- Rue du Haras,
- Rue Honoré Broutelle,
- Rue de l'Écu,
- Rue du Champ de Foire,
- Rue Saint-André,
- Rue des Quinconces

Les véhicules roulant **dans le sens contraire au défilé seront stoppés par un signaleur**. Pour les véhicules roulant **dans le sens du défilé, leur vitesse sera réduite** à celle de l'avancement du cortège.

La signalisation et la sécurité répondront à la norme Vigipirate et seront assurées par les organisateurs.

RESTAURANT SCOLAIRE - Menus -
 Semaine du **lundi 06 mars 2017** au **vendredi 10 mars 2017**
 Choix des maternelles soulignés

| LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------------------------|---|--|---|
| Consommé parisienne | <u>Salade cocktail</u> Salade gauloise | <u>Potage à la tomate</u> Salade de champignons | <u>Concombre à la crème</u> Chou blanc aux raisins |
| Marmite de la mer | Sauté de porc aigre doux | Saucisse de volaille grillée | Hachis Parmentier |
| Petits légumes Pépinettes | Purée de pommes de terre Brunoise de légumes | Frites | Salade verte |
| Fromage au choix | Yaourt | Fromage au choix | Fromage au choix |
| Duo ananas / kiwi | Corbeille de fruits | Eclair au chocolat | <u>Petits suisses aux fruits</u> Petits suisses nature |

A vos agendas...

APEL Sainte-Adélaïde

Laurent Téo

Magicien
des ballons

présente
son spectacle

Cécile



organisé par



Samedi 18 mars à 16 h
salle polyvalente
Montfort-le-Gesnois

Entrée 5 € / - de 12 ans 3 € / Buvette sur place

UNC 72 - Section du Gesnois

Montfort le Gesnois

Dimanche 19 mars 2017

à partir de 14 h

Salle Polyvalente

Thé dansant

Organisé par l'UNC 72 - Section du Gesnois



Prix d'entrée
7€ par personne
Pâtisserie comprise



Animé de 14 à 19 heures par l'orchestre de

Nicolas DEVOIR

Renseignements et réservations
02 43 76 76 18 - 02 43 76 75 62

Election du Conseil Municipal des Jeunes



Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour **prendre une part active dans la vie de la commune**, parce que la démocratie s'apprend dès le plus jeune âge, parce que nous considérons **les enfants comme des citoyens à part entière**, nous avons souhaité les impliquer dans l'action citoyenne afin qu'ils s'interrogent et qu'ils questionnent les plus « grands », parce **qu'ils seront les acteurs et décideurs de demain**, c'est dans cet esprit que la municipalité a souhaité mettre en place ce **Conseil Municipal des Jeunes**.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de **16 conseillers de CM1 et de CM2** élus pour un mandat jusqu'à la fin de la 6^{ème}. Créé en 2015, **il est un espace d'exercice de la citoyenneté, de démocratie et de laïcité pour les enfants**.

C'est une instance consultative qui permet de former de jeunes citoyens responsables. Le CMJ permet aux enfants d'exprimer leur point de vue, confronter leurs opinions, faire connaître leurs idées et participer de façon active à la vie de leur commune.

Le Conseil Municipal permettra aux jeunes élus, d'une part, **d'être acteur et représenter leurs camarades** et d'autre part, de **découvrir, apprendre** et prendre part aux **réflexions et aux projets municipaux qui concernent la jeunesse** et l'avenir de leur commune.

Ces élections auront lieu **le vendredi 24 mars après-midi** au sein de votre école et permettront à 13 élèves, issus des classes de CM1 et de CM2 des 2 établissements scolaires ou des élèves résidants sur la commune et scolarisés à l'extérieur d'être élus.

Vous pourrez consulter prochainement les premières informations sur l'organisation de ces élections sur le site internet de la commune : <http://www.montfort-le-gesnois.fr>.

Vous souhaitez en savoir plus laissez-nous un message à : cmj@montfortlegesnois.fr.



Génération Mouvement de Montfort

Génération Mouvement de Montfort organise le mercredi 8 mars à 14h à la salle polyvalente un concours de belote réservé aux adhérents et sympathisants de l'interclub du Pays des Brières et du Gesnois. Renseignements au 02.43.89.49.43.

Tennis club de Lombron

Comme tous les ans, le Club de Tennis de Lombron propose des cours pour les enfants à partir de 5 ans à **compter du samedi matin 18/03** durant 12 séances. Initiation et animations autour des cours encadrés par des éducateurs de la FFT. Le prix des cours et de l'adhésion à l'année est de 58 euros.

Inscriptions et renseignements : tennisclublombbron@gmail.com ou au 02.43.86.81.93 ou lors de l'AG du 10/03 à 19h30 à la salle des Associations. En dehors des cours, il est tout à fait possible de venir pratiquer le tennis en loisir ou en compétition dans un cadre verdoyant et convivial.